



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Russie

Question écrite n° 59346

Texte de la question

M Henri Cuq appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur les vives inquiétudes des nombreux porteurs de titres russes qui s'interrogent sur l'état d'avancement des négociations franco-russes depuis la signature de l'accord franco-soviétique du 29 octobre 1990. Cet accord est un premier pas dont il faut se féliciter mais encore faut-il déterminer les conditions et le montant de cette indemnisation. En conséquence, il lui demande quelles démarches ont été entreprises depuis lors par son ministère pour élaborer ce règlement ou ce qu'il entend faire pour résoudre ce problème dans des délais raisonnables et au mieux des intérêts de nos concitoyens. Il lui demande également s'il ne serait pas souhaitable d'associer les porteurs de titres russes à ces négociations.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu appeler mon attention que la question du remboursement des porteurs de titres russes. Comme vous le savez, ce dossier, qui s'inscrit dans le cadre le plus général du contentieux financier entre la France et la Russie, est suivi avec une attention toute particulière par le Gouvernement français. Nos deux pays, conformément à l'article 22 du traité entre la France et la Russie, signé le 7 février dernier à Paris, se sont engagés à s'entendre dans les meilleurs délais sur le règlement de ces contentieux. Lors d'entretiens avec mon homologue russe en février dernier, j'ai rappelé notre souhait de tenir prochainement des réunions de travail au niveau d'experts afin de procéder au réexamen de l'ensemble du dossier. J'en ai personnellement informé M Sapin, ministre de l'économie et des finances, dont les services sont également compétents sur ces questions, ainsi que M Kozyrev, ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie. Mon département ministériel ne manquera pas de tenir au courant les porteurs d'emprunts russes, par l'intermédiaire du groupement chargé de défendre leurs intérêts, de l'évolution des discussions. Pour ma part, j'ai déjà fait savoir que j'étais disposé d'ores et déjà, avant même la tenue de ces réunions, à recevoir M Champenois, président du groupement national de défense des porteurs de titres russes.

Données clés

Auteur : [M. Cuq Henri](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59346

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 1992, page 2852